



# Mairie de Bessoncourt

19 rue des Magnolias ☎ 03 84 29 93 67 mail : [bessoncourt.mairie@wanadoo.fr](mailto:bessoncourt.mairie@wanadoo.fr)

20/06/2023

## CANICULE

Comme chaque année dans le cadre du plan national canicule, et au regard des épisodes de fortes chaleurs enregistrés les années passées, le ministère de la Santé et de la Prévention et Santé publique France lancent la campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs. N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs (maux de tête, crampes, nausées...) et pensez à vous protéger.

Vous trouverez donc ci-dessous des mesures à prendre afin de vous protéger contre les effets de la chaleur.



**Pendant les fortes chaleurs**

**Protégez-vous**

- RESTEZ AU FRAIS**  
chez soi ou dans un lieu rafraîchi
- BUVEZ DE L'EAU**  
sans attendre d'avoir soif
- Mouillez-vous le corps**
- Fermez les volets et fenêtres**
- Privilégiez les activités douces**
- Mangez frais et équilibré**
- Évitez l'alcool**
- Prenez des nouvelles des plus fragiles**

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66\* (appel gratuit)  
[meteo.fr](http://meteo.fr) + #canicule

\*appel sans surcoût pour les abonnés à un service de téléphonie mobile

INFORMATIONS EXPRESS

## RESTRICTION DE L'USAGE DE L'EAU : PASSAGE EN ALERTE SÈCHERESSE

Un nouvel arrêté portant restriction des usages de l'eau a été signé par Monsieur le Préfet en date du 19 juin 2023. Celui-ci place le département en situation d'alerte. Une première série de mesures de restriction des usages de l'eau sont détaillées

Parmi les mesures les plus significatives il convient de noter :

- L'interdiction de tout arrosage entre 8h et 20h
- L'interdiction du remplissage et de la vidange des plans d'eaux
- Des limitations aux possibilités de lavage de véhicules (uniquement avec du matériel haute pression)

Cet arrêté est consultable sur le site internet de la Préfecture : <https://www.territoire-de-belfort.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau/Secheresse/Annee-2023/Secheresse-Passage-au-1er-niveau-d-alerte>

## RECENSEMENT DES JEUNES



**Enfin 16 ans ?**

Tu es Français ou de double nationalité  
**Fais-toi recenser**

**Dans ta mairie**  
Avec tes pièces d'identité FR  
ET 2<sup>ème</sup> nationalité



Ensuite, tu seras convoqué pour ta  
**Journée Défense et Citoyenneté**  
8 à 12 mois plus tard

Où tu obtiendras ton  
certificat de  
participation  
Indispensable pour ...



- Permis de conduire
- BAC / CAP
- Concours



Centre du Service National et de la Jeunesse de Besançon  
Quartier Ruty - 64 rue Bersot - BP 567  
25027 BESANCON CEDEX  
✉ [csni-besancon.trait.frct@intradef.gouv.fr](mailto:csni-besancon.trait.frct@intradef.gouv.fr)  
☎ 09 70 84 51 51

En savoir plus

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

### AUTRUCHE TC



**OLYMPIADES DE L'AUTRUCHE TC**

**SAMEDI 8 JUILLET**

**10h**

**À PARTIR DE 4 ANS**

**OUVERT À TOUS**

**GRATUIT**

Inscriptions au **06.87.96.15.89**  
Rue des Acacias, 90160 Pérouse

QR code: 

### ABA

**L'ASSOCIATION BESSONCOURTOISE D'ANIMATION** vous propose... (Transport + Repas avec Boissons + Spectacle)  
**Prix : 85 Euros/personne pour les Adhérents de l'A.B.A. et 90 Euros/personne pour les Non-Adhérents**

**UN REPAS - SPECTACLE AVEC PAILLETTES À ...**

**Le Vendredi 8 Septembre 2023**

**Vous y découvrirez le nouveau spectacle Transformiste "IDOLS", avec d'Incroyables Artistes sur scène !!!**



**Clôture des inscriptions le 15 Juillet 2023**  
**Les premiers inscrits seront retenus, dans la limite de 49 personnes**

Départ en Autocar à 10H15 devant la Mairie de BESSONCOURT pour FOUGEROLLES

**MENU**

**Boissons comprises :**  
Apéritif maison + 1 Bouteille d'Eau Minérale pour 4 + 1 Bouteille Vin "GABIOTTE" pour 4 + 1 Café

**Bouchée forestière à la quenelle de LYON – Terrine de saumon et Saint-Pierre**  
**Suprême de pintade forestière et son accompagnement**  
**Assiette de gourmandises sucrées**

Ces 3 parties du Menu seront servies au cours du Spectacle.

Document : ABA - 20230908 - La Gabiotte - LC

**Bulletin d'Inscription accompagné d'un Chèque à l'ordre de l'A.B.A.**  
**A retourner d'ici au 15 juillet 2023** (Date limite de Réservation au Cabaret)  
à Liliane CHARNOT – 11, Rue des Marguerites – 90160 – BESSONCOURT  
Portable : +33 6 74 53 53 94

**Les chèques seront encaissés à compter du 1 Septembre 2023**

NOM : ..... PRÉNOM ..... TÉLÉPHONE (Impératif) .....

Adresse : .....

Adresse Mail : .....@.....

Nombre de personne(s) : ..... X 85 Euros = ..... Euros

Nombre de personne(s) : ..... X 90 Euros = ..... Euros

Total = ..... Euros

Une liste nominative des passagers est à communiquer à l'agence  
Nous vous remercions donc de préciser ci-dessous, le Nom et le Prénom de chaque participant

NOM : ..... Prénom .....

NOM : ..... Prénom .....

NOM : ..... Prénom .....

## DU CÔTÉ DU GRAND BELFORT : CUVE DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE ET ENQUÊTE SUR LES DÉCHÈTERIES

### Cuve de récupération d'eau de pluie



Le Grand Belfort agit pour économiser la ressource en eau. Il aide les particuliers à acquérir une cuve de récupération de l'eau de pluie.

### Pourquoi récupérer l'eau de pluie ?

L'utilisation des cuves de récupération des eaux de pluie issues des toitures permet de limiter la consommation d'eau potable mais également les volumes d'eau renvoyés vers le réseau d'assainissement notamment en cas d'orage. Les bénéfices sont donc importants à la fois pour l'environnement, mais aussi pour l'utilisateur qui dispose d'une réserve d'eau pour arroser son jardin même en cas de restrictions liées à la sécheresse.

Le Grand Belfort a donc choisi de subventionner l'achat de cuves de récupération d'eau de pluie pour un usage extérieur, à hauteur de 50 % du prix d'achat, dans la limite de 100 euros par foyer.

### Quelles sont les conditions ?

- Etre majeur,
- Etre un particulier domicilié dans une commune du Grand Belfort,
- Avoir acheté une cuve à partir du 1er janvier 2023 et solliciter l'aide dans les 6 mois qui suivent l'achat.

Vous pouvez vous rendre sur le site du Grand Belfort : <http://www.grandbelfort.fr/eau/cuve-de-recuperation-deau-de-pluie.html> afin de télécharger un formulaire de demande de subvention qu'il faudra envoyer accompagné des pièces demandées à la Direction de l'Eau et de l'Environnement :

> Par mail : [gdu@grandbelfort.fr](mailto:gdu@grandbelfort.fr)

> Par courrier : Grand Belfort Communauté d'Agglomération - Place d'Armes – 90020 Belfort Cedex

## ENQUÊTE SUR LES DÉCHÈTERIES

La direction Prévention & Valorisation des Déchets du Grand Belfort mène actuellement une grande enquête auprès des usagers des déchèteries.

L'objectif est d'améliorer la qualité du service rendu au public et de prévoir les évolutions futures. Vous pouvez donner votre avis en répondant à un questionnaire en ligne en vous connectant sur le site du Grand Belfort <https://grandbelfort.fr/index.php?id=585>

Merci de votre participation !

## DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE : HORAIRES

Du 10 au 28 juillet 2023 :

- Lundi, jeudi et vendredi de 14h00 à 16h00
- Mardi de 16h30 à 18h30
- Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

**Fermeture première quinzaine du mois d'août.** Les horaires de la deuxième quinzaine du mois d'août seront communiqués ultérieurement.

## INSTALLATION D'UN CAMP DE GENS DU VOYAGE

Comme vous l'avez sans doute constaté, les gens du voyage se sont installés sans autorisation à l'entrée du village sur un terrain communal et privé. La commune, en liaison avec les autorités (Préfecture, gendarmerie) suit la situation de près afin d'éviter tout désagrément. Monsieur le Préfet s'est d'ailleurs rendu sur les lieux accompagné d'un élu.

Des rondes sont organisées par la gendarmerie afin d'assurer la sécurité des habitants. Nous avons également rétabli l'éclairage public nocturne en urgence dès leur arrivée afin de rassurer nos habitants. Le réseau participation citoyenne en place au sein de notre village est également en surveillance.

La commune veillera à ne pas supporter les coûts (électricité, eau) qui seront facturés aux gens du voyage.

## CABANE À LIVRES

L'atelier déco a réalisé une petite cabane à livres qui se situe derrière la salle attenante à la mairie. Celle-ci vous permet de déposer des livres, BD, magazine dont vous n'avez plus l'utilité et de prendre des ouvrages qui sont mis à disposition gratuitement dans la cabane. Vous pouvez les conserver ou les remettre en circulation afin de donner une seconde vie à vos ouvrages ou partager vos coups de cœur.



## LA COMMUNE S'ÉQUIPE D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE



Vous avez peut-être déjà vu un véhicule Peugeot Partner recouvert de publicité garé devant la mairie. Il s'agit d'un véhicule électrique que la commune loue auprès d'une société et qui est financé par la publicité des annonceurs. Ne reste à charge de la commune que les frais d'immatriculation, de fonctionnement, d'entretien et de réparation du véhicule.

## ENEDIS : SURVOL DES LIGNES ÉLECTRIQUES

Afin d'entretenir et de moderniser les réseaux de distribution d'électricité, ENEDIS investit chaque année pour organiser la visite préventive du réseau électrique aérien 20000 volts. Le programme 2023, concerne 800 kilomètres de lignes, dont certains sont situés sur le territoire de la commune.

1. Ces survols ont pour objectif de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement : poteaux endommagés, isolateurs cassés, lignes avec des brins coupés, supports déformés.
2. Analyser la végétation de part et d'autre des supports afin d'établir des plans d'élagage.

Le résultat de l'inspection permet aux équipes ENEDIS d'établir un diagnostic précis et de programmer en conséquence les interventions qui permettront d'anticiper des opérations de maintenance. Les clients bénéficieront par conséquent d'une meilleure qualité d'acheminement de l'électricité en évitant des pannes latentes.

Le survol des lignes à très basse altitude va intervenir entre le **17 Juillet 2023 et le 11 Août 2023**.

**Toute l'équipe municipale vous souhaite d'agréables vacances.**